

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, LE MARDI 7 JUILLET 2020, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 3 JUILLET 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire Belvedere souhaite la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de cette séance ordinaire du conseil qui est tenue à huis clos en raison de la COVID-19.

Dans le respect des règles des gouvernements, il y a seulement trois personnes dans la salle du conseil. Monsieur la maire est accompagné par le directeur général de la Ville, monsieur Robert Weemaes et par la greffière, Me Caroline Thibault.

En vidéoconférence, nous avons tous les membres du conseil qui participe à la séance de leurs résidences.

Monsieur le maire Belvedere annonce également la reprise des séances du conseil municipal avec public à partir du mois d'août 2020 et il fait état de la reprise des activités des édifices municipaux.

Monsieur le maire Belvedere informe les citoyens que durant cette séance le rapport financier 2019 sera déposé ainsi que celui des auditeurs externes. Il mentionne également tous les faits saillants de l'administration municipale pour 2019.

2020-293 APPROBATION – ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, avec les modifications suivantes :

- Changer aux items 10.04 à 10.07 le mot « octroyer » par le mot « considérer » ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » : 60.01 – Octroi d'un contrat – Location de véhicule ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » : 60.02 – Modification – Règlement d'emprunt PC-2915.

2020-294 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020.

2020-295 APPOBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2020.

2020-296 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Monsieur Laurent Paulin :

- La circulation de camions de construction sur l'avenue Alston.

Monsieur Murray Levine :

- Est-ce que la Ville de Pointe-Claire va adopter un règlement comme celui adopté par la Ville de Côte Saint-Luc en ce qui concerne le port du masque?
- En ce qui concerne les affiches arc-en-ciel, pourquoi seulement 47% des affiches installées par la Ville se retrouvent sur huit (8) avenues?
- Pourquoi la Ville de Pointe-Claire a préféré priorisé la distribution d'affiches arc-en-ciel plutôt que le Guide autosoins – COVID-19?

Madame Cheryl Hutley :

- Pourquoi la Ville considère réduire les exigences du règlement concernant les stationnements pour le développement des condominiums Kubik?
- Est-ce que la Ville planifie d'ajouter un espace de stationnements, à l'ouest du développement, présentement utilisé par les équipes de travail, lorsque la Phase 4 sera terminée?

Monsieur Alastair Dinning :

- Quand est-ce que la Ville de Pointe-Claire va construire une piste cyclable afin d'avoir un accès au-dessus de l'autoroute Transcanadienne, et ce, sans avoir à se risquer sur le boulevard Saint-Jean?
- Quand est-ce que la Ville de Pointe-Claire va construire une piste cyclable à la station du parc Cedar similaire à la piste cyclable de la station Pointe-Claire?

Monsieur Howard Brown :

- Quelle est la position de la Ville en ce qui concerne la démolition de la propriété sise au 4, avenue Saint-Joachim?
- Est-ce que la Ville avait été mise au courant que la propriété sise au 4, avenue Saint-Joachim allait être démolie?

Madame Francine Y. Bourassa :

Problème récurrent de drainage d'eau dans les fonds de jardins de l'avenue Fifth.

- Quelle est la composition du comité multidisciplinaire et qui le préside; quel est son mandat et le calendrier prévu pour réaliser ces travaux?
- Quel est le nom de l'expert et de la firme retenue; quel est le mandat qui lui a été confié et l'échéancier fixé pour rendre ses conclusions et ses recommandations au comité spécial?

Monsieur David Picard :

- Est-ce vous pouvez considérer la possibilité de mettre une charge annuelle pour les résidents qui souhaitent utiliser les quais et le stationnement au Club de canoës kayaks?

Monsieur David D'ariento :

- J'aimerais savoir ce que pense monsieur le maire et les conseillères et conseillers en ce qui concerne la proposition de monsieur le conseiller Cowan d'acheter le terrain à l'arrière de l'École Horizon?

Madame Morgan Salama :

- Est-ce que la Ville de Pointe-Claire va adopter un règlement, pour le port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs, similaire à celui dont Montréal planifie?

Monsieur Barry Watson :

- Deux arbres de la Ville sont tombés sur sa propriété suite à des fortes pluies et des forts vents survenus il y a environ deux semaines et personne n'est encore passé les ramasser.

Madame Genny Gomes :

- Quand est-ce que la Ville va exiger que toutes les démolitions prévoient un rapport d'expert quant à l'amiante et à un plan de décontamination pour protéger les citoyens de Pointe-Claire?
- Arroser d'eau les immeubles afin de minimiser la poussière durant les démolitions doit être une exigence.

Monsieur Normand Lapointe :

- Est-ce que la Ville de Pointe-Claire va adopter un règlement pour le port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs similaire aux règlements adoptés par la Ville de Toronto, Ottawa et bientôt Montréal?

Madame Susan Weaver :

- Demande des explications concernant l'item 30.05, et ce, par rapport à nos politiques de développement durable.

Monsieur Pierre Gauthier :

- Est-ce que monsieur le maire considère la coupe des arbrisseaux, des petits arbres et autres feuillus conforme à la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de la *Loi sur la qualité de l'environnement*?

Madame Tiffany Nicholson :

- La Ville prévoit-elle d'ajuster les plans de la piscine d'été pour inclure toute programmation et ajouter la possibilité de mettre une corde de couloir pendant la baignade libre comme l'ont fait les villes voisines (Beaconsfield, Baie-D'Urfé et Dorval)?

2020-297

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2917, MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Monsieur le conseiller Cowan dépose un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2917, modifiant diverses dispositions des règlements municipaux de la Ville de Pointe-Claire dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrétée par le gouvernement du Québec ;

Monsieur le conseiller Cowan donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-298

DÉPÔT – CERTIFICAT CONCERNANT LE REGISTRE QUI A ÉTÉ TENU RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT PC-2915 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CHALET DU PARC GRANDE-ANSE AINSI QU'UN EMPRUNT DE 4 000 000 \$ À CETTE FIN

Le certificat concernant le registre qui a été tenu relativement au Règlement PC-2915 décrétant des travaux de reconstruction du chalet du parc Grande-Anse ainsi qu'un emprunt de 4 000 000 \$ à cette fin est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-299

APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à ses réunions du 13 janvier 2020, 10 février 2020, 9 mars 2020 et 1 juin 2020 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
 Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
 D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants:

RÉSOLU :

Adresse	Projet d'aménagement
147, avenue Broadview	Plans de type architectural révisés pour les extensions et les rénovations pour lesquelles une demande d'exemption mineure a été demandée
38, avenue Queen	Élargissement de l'entrée charretière
91, avenue Parkdale	Permettre un porche de 3,5m x 1,73m (11,41pi x 5,66pi) dans la marge avant
93, avenue Belmont	Ajout d'un deuxième étage à un bungalow existant et rénover le matériau de revêtement
93, avenue Cedar	Révision de l'entrée charretière et l'ajout d'un mur de soutènement
111, avenue Pointe-Claire	Extension à l'arrière de la maison existante et des rénovations
151, avenue Coolbreeze	Permettre une extension dans l'espace entre sa porte d'entrée et les marches du palier, déplacer la porte d'entrée vers l'avant, et ajouter une fenêtre.
10, avenue Claremont	Nouvelle construction
25, avenue Claremont	Nouvelle construction
424, avenue Saint-Louis	Nouvelle construction

Et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale,

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière au montant indiqué aux plans approuvés, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-300

OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 2555, CHEMIN DE L'AVIATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
 Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
 D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 2555, chemin de l'Aviation une aire de stationnement située en marge avant d'un bâtiment industriel, n'étant pas en retrait de la façade avant et ne respectant pas la distance minimale de 7,5m (24,6pi).

RÉSOLU :

2020-301

REFUS – DÉROGATION MINEURE – 75, AVENUE BROADVIEW

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
 Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
 DE refuser d'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 75, avenue Broadview la construction d'un garage détaché ayant une superficie de plancher de 130,4m² (1404,4pi²) plutôt que la superficie maximale permise de 55m² (592pi²).

RÉSOLU :

2020-302

OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 147, AVENUE BROADVIEW

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
 Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
 D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 147, avenue Broadview :

RÉSOLU :

- a) un agrandissement de deux étages avec une marge avant de 6,28m (20,6pi) plutôt que la marge minimale requise de 7,5m (24,6pi);
- b) un garage ayant une façade d'une largeur de 8,72m (28,6pi) plutôt que la largeur maximale permise de 6,7m (22pi); et
- c) une superficie de plancher hors terre de 336m² (3616,7pi²) plutôt que la superficie maximale autorisée de 300m² (3229,2pi²).

2020-303

OCTROI PARTIEL – DÉROGATION MINEURE – 4, AVENUE DONEGANI, 6, AVENUE DONEGANI, 8, AVENUE DONEGANI (ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION SUR LE LOT 6 270 931 CADASTRE DU QUÉBEC) ET AU FUTUR 10, AVENUE DONEGANI (ACTUELLEMENT LE BUREAU DES VENTES, FUTURE ÉDIFICE MULTI-LOGEMENT SUR LE LOT 6 270 930)

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
DE refuser d'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 4, avenue Donegani, 6, avenue Donegani, 8, avenue Donegani (actuellement en construction sur le lot 6 270 931 Cadastre du Québec) et au futur 10, avenue Donegani (actuellement le bureau des ventes, future édifice multi-logement sur le lot 6 270 930), un ratio de 1,3 case de stationnement par logement, plus le stationnement des visiteurs, plutôt qu'un ratio de 1,5 case par logement, plus le stationnement des visiteurs tel que requis;

D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 4, avenue Donegani, 6, avenue Donegani, 8, avenue Donegani (actuellement en construction sur le lot 6 270 931 Cadastre du Québec) et au futur 10, avenue Donegani (actuellement le bureau des ventes, future édifice multi-logement sur le lot 6 270 930), l'installation d'un équipement mécanique (génératrice) dans la marge avant, plutôt que dans la marge avant secondaire, d'une hauteur de 4,7m (15,5pi) plutôt que le maximum de 1,5m (4,9pi) et située à 2,3m (7,5pi) de la limite de propriété plutôt que la distance minimale requise de 4,57m (15pi).

2020-304

DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 21 MAI 2020 AU 26 JUIN 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 21 MAI 2020 AU 26 JUIN 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 21 mai 2020 au 26 juin 2020 et le registre des chèques pour la période du 21 mai 2020 au 26 juin 2020 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-305

DÉPÔT ET AUTORISATION – RAPPORT FINANCIER 2019 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Déposer le rapport financier 2019 et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte ;

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser la diffusion, sur le site web de la Ville, du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur à l'égard de l'exercice financier 2019.

2020-306

AUTORISATION – PROCÉDER À L'AFFECTATION DE L'EXCÉDENT 2019

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'autoriser le trésorier à procéder à l'affectation de l'excédent 2019 comme suit :

- Solde de 3 300 000 \$ affecté à la réserve financière destinée au financement de dépenses de travaux d'infrastructure payé comptant ;
- Solde de 1 000 000 \$ affecté à la réserve financière destinée au financement de dépenses d'immobilisation afférentes à des travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments municipaux de la Ville jusqu'à concurrence de 25 000 000\$ maximum (Règlement PC-2861) ;

- Solde de 270 000 \$ affecté à la réserve pour le déneigement afin de la renflouer au montant de 650 000\$ pour faire face aux imprévus ;
- Solde résiduel, soit 14 690 558 \$, ajouté à l'excédent accumulé non affecté.

2020-307 AUTORISATION – L'UTILISATION DES RÉSERVES POUR EFFECTUER LE REMBOURSEMENT DU REFINANCEMENT PRÉVU EN SEPTEMBRE (6 635 000 \$ LE 21 SEPTEMBRE 2020)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'autoriser l'utilisation des réserves pour effectuer le remboursement du refinancement prévu en septembre (6 635 000 \$ le 21 septembre 2020).

2020-308 NOMINATION – MEMBRE DU COMITÉ RETRAITE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement DE nommer Me Caroline Thibault, directrice – Affaires juridiques et greffe, comme membre du comité retraite de la Ville de Pointe-Claire jusqu'en septembre 2021.

2020-309 AUTORISATION – DONATION DE DOCUMENTS USAGÉS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'autoriser la donation de documents usagés provenant des collections de la bibliothèque publique de Pointe-claire à Villa Saint-Louis et d'autres résidences pour personnes âgées du territoire de la Ville de Pointe-Claire afin d'offrir un service aux résidents en cette période de pandémie de la COVID-19, et ce, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

2020-310 AUTORISATION – RÉALISATION DU PROJET DE LA MURALE SUR LA STATION DE POMPAGE (SALLE DES TAMIS)

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'autoriser la réalisation du projet de la murale sur la station de pompage (salle des tamis), et ce, conditionnel à la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire.

2020-311 SOUTIEN FINANCIER – FESTIVAL DE BLUES DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'accorder un soutien financier au montant de 5000\$ au Festival de Blues de l'Ouest de l'Île qui sera diffusé le 11 juillet 2020 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-193-00-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14943 émis le 30 juin 2020.

2020-312 SOUTIEN FINANCIER – AMIS DE LA PÉTANQUE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'accorder un soutien financier au montant de 200\$ aux Amis de la pétanque pour la revitalisation des terrains de jeux ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-193-00-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14945 émis le 30 juin 2020.

2020-313 CONTRAT – OPTION DE RENOUVELLEMENT – LA LIVRAISON DE PRODUITS CHIMIQUES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES PISCINES DU CENTRE AQUATIQUE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévu au contrat intervenu avec ALDEST, pour la livraison de produits chimiques et le contrôle de la qualité de l'eau

des piscines du centre aquatique, pour un montant total de 58 611,95 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-40-635, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14897 émis le 17 juin 2020.

2020-314 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX RÉPÉTITIFS ET DES TRAVAUX DE RÉPARATION DE SURFACES EN BÉTON ET DE PAVAGE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat, pour des travaux répétitifs et des travaux de réparation de surfaces en béton et de pavage, à LES TERRASSEMENTS MONTRÉAL INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 352 412, 18 \$, taxes incluses, pour deux (2) années fermes et trois (3) années en option, conformément aux documents de l'appel d'offres EP200001 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-420-13-911 et 22-420-53-911, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14888 émis le 17 juin 2020.

2020-315 OCTROI D'UN CONTRAT – AUDITS SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat, pour des audits sécurité de l'information pour les années 2020 à 2025, à PROCONTACT INFORMATIQUE, pour un montant total de 532 822,89 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14894 émis le 26 juin 2020.

2020-316 OCTROI D'UN CONTRAT – LE REMPLACEMENT ET L'INSTALLATION DE RACCORDEMENTS DE SERVICES ET MODIFICATION DE DÉPRESSIONS POUR ENTRÉES CHARRETIÈRES EN DIVERS ENDROITS DE LA VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat, pour le remplacement et l'installation de raccordements de services et modification de dépressions pour entrées charretières en divers endroits de la Ville, à CONSTRUCTION CAMARA, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 325 729,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2043-20074 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-412-42-797.

2020-317 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX HORTICOLES D'ENTRETIEN ET DE DÉGAGEMENT DE LA VUE DES RIVES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'octroyer un contrat pour des travaux horticoles d'entretien et de dégagement de la vue des rives, à LES RÉNOVATIONS JOCELYN DÉCOSTE INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 72 112,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200031 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-71-751, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14899 émis le 26 juin 2020.

2020-318 OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE TENNIS AU PARC CLEARPOINT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'octroyer un contrat pour le remplacement du système d'éclairage du terrain de tennis au parc Clearpoint à POULIN ÉLECTRIQUE, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 143 781,99\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2012-18296 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 03-920-14-012 et 22-419-83-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14903 émis le 26 juin 2020.

2020-319 OCTROI D'UN CONTRAT – SERVICE DE FORMATION EN MACHINERIE LOURDE ET AUTRES ÉQUIPEMENTS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'octroyer un contrat pour un service de formation en machinerie lourde et autres équipements à FORM-ÉVAL INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 67 852,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200019 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-310-00-419.

2020-320 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – L'AMÉNAGEMENT DU PARC TONY PROUDFOOT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec INSTALLATION JEUX TEC INC., pour l'aménagement du parc Tony Proudfoot, pour un montant total de 11 060,60 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 962 623,32 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-898, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14871 émis le 10 juin 2020.

2020-321 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – REMPLACEMENT DE LA FAÇADE, DES GRATTES-PIEDS ET DE LA CÉRAMIQUE DE L'ENTRÉE OUEST DE L'HÔTEL DE VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec VITRERIE RD LTÉE, pour le remplacement de la façade, des grattes-pieds et de la céramique de l'entrée ouest de l'hôtel de ville, pour un montant total de 4 261,38 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 63 136,85 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-83-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14900 émis le 26 juin 2020.

2020-322 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – MODIFICATION DU MAIL CENTRAL FACE AU 359, BOULEVARD BRUNSWICK

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec RÉHABILITATION DU O INC., pour la modification du mail central face au 359, boulevard Brunswick, pour un montant total de 47 566,51 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 109 066,51 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-420-32-910 et 22-411-42-780, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14913 émis le 26 juin 2020.

2020-323 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – REMPLACEMENT DES UNITÉS D'AIR CLIMATISÉ AU CLUB DE CANOË

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec GROUPE PROMÉCANIC LTÉE pour le remplacement des unités d'air climatisé au Club de Canoë, pour un montant total de 16 954,86 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 73 522,56 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14928 émis le 26 juin 2020.

2020-324 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION DE LA MAÇONNERIE AU CENTRE NOËL-LEGAULT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec LES ENTREPRISES PROTEAU ET GARNEAU pour la réparation de la maçonnerie au Centre Noël-Legault pour un montant total de 4 354,10 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 66 555,58 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-137-00-697, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14931 émis le 26 juin 2020.

2020-325 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – ÉCHANGE DE VÉHICULE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuve une modification au contrat, octroyer en vertu de la résolution 2019-339, afin d'y inclure un échange de véhicule pour un crédit au montant de 9 198 \$, taxes incluses, conformément aux document de l'appel d'offres TP190025 ;

De créditer ce montant au poste budgétaire 33-020-18-023.

2020-326 REJET DES SOUMISSIONS – ACHAT DE LUMINAIRES DÉCORATIFS DEL POUR L'AVENUE DONEGANI (VILLAGE VALOIS)

ATTENDU QU'un appel d'offres au public a été lancé entre le 26 mars 2020 et le 12 mai 2020 pour l'acquisition du luminaires décoratifs DEL pour l'avenue Donegani-Village Valois de la Ville de Pointe-Claire ;

ATTENDU QUE deux entrepreneurs ont présenté des soumissions pour ce projet ;

CONSIDÉRANT la crise de la COVID-19, la Ville doit réduire son montant d'investissement initialement prévu en 2020 ;

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
DE rejeter les soumissions reçues pour l'appel d'offres lancé pour l'achat de luminaires décoratifs DEL pour l'avenue Donegani (Village Valois) ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-327 REJET DES SOUMISSIONS – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE SAINT-LOUIS ENTRE LES AVENUES SUNNYSIDE ET BROADVIEW

ATTENDU QU'un appel d'offres au public a été lancé entre le 18 mars 2020 et le 15 mai 2020 pour la reconstruction de l'avenue Saint-Louis, entre les avenues Sunnyside et Broadview ;

ATTENDU QUE neuf entrepreneurs ont présenté la soumission pour ce projet ;

CONSIDÉRANT la crise de la COVID-19, la Ville doit réduire son montant d'investissement initialement prévu en 2020.

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
DE rejeter les soumissions reçues pour l'appel d'offres lancé pour la reconstruction de l'avenue Saint-Louis entre les avenues Sunnyside et Broadview ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-328 REJET D'UNE SOUMISSION – CORRECTIONS À L'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES AIRES DE JEUX

ATTENDU QU'un appel d'offres au public a été lancé entre le 26 mars 2020 et le 12 mai 2020 pour les corrections à l'aménagement de certaines aires de jeux ;

ATTENDU QU'un entrepreneurs a présenté une soumission pour ce projet ;

CONSIDÉRANT la crise de la COVID-19, la Ville doit réduire son montant d'investissement initialement prévu en 2020.

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement DE rejeter la soumission reçue pour l'appel d'offres lancé pour les corrections à l'aménagement de certaines aires de jeux ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-329 REJET DES SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN MELLIFÈRE AU PARC HERMITAGE

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé entre le 18 mars 2020 et le 13 mai 2020 pour les travaux d'aménagement d'un jardin mellifère au parc Hermitage ;

ATTENDU QUE six entrepreneurs ont présenté une soumission pour ce projet ;

CONSIDÉRANT la crise de la COVID-19, la Ville doit réduire son montant d'investissement initialement prévu en 2020 ;

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement DE rejeter les soumissions reçues pour l'appel d'offres lancé pour les travaux d'aménagement d'un jardin mellifère au parc Hermitage ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-330 REJET DES SOUMISSIONS – LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ABRI AU PARC BAYVIEW

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé entre le 02 mars 2020 et le 13 mai 2020 pour la fourniture et installation d'un abri au parc Bayview ;

ATTENDU QUE quatre (4) entrepreneurs ont présenté une soumission pour ce projet ;

CONSIDÉRANT la crise de la COVID-19, la Ville doit réduire son montant d'investissement initialement prévu en 2020.

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement DE rejeter les soumissions reçues pour l'appel d'offres lancé pour la fourniture et l'installation d'un abri au parc Bayview ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-331 APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET LA MISE À JOUR DU PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels pour le diagnostic du réseau d'aqueduc et la mise à jour du programme de rinçage unidirectionnel.

2020-332 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE JUILLET 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de juillet 2020, telle que préparée par M. Vincent Proulx, Directeur – ressources humaines est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-333 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 7 JUILLET 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 7 juillet 2020, telle que signée par M. Robert-F. Weemaes, directeur général.

2020-334 OCTROI D'UN CONTRAT – LOCATION DE VÉHICULE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer un contrat à H GRÉGOIRE KIA VAUDREUIL INC., pour la location d'un véhicule Kia Sportage, pour une période de 48 mois débutant le 17 août 2020, pour un montant total de 33 736,80\$, taxes incluses, afin de fournir un véhicule de fonctions au directeur général, tel que prévu à son contrat de travail;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-111-00-366, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14949 émis le 3 juillet 2020 ; et

D'autoriser le Directeur général à se prévaloir de l'option de rachat prévue au contrat de location du Toyota RAV4 intervenu entre la Ville et le concessionnaire.

2020-335 MODIFICATION – RÉGLEMENT D'EMPRUNT PC-2915

CONSIDÉRANT la résolution 2020-125, adoptée par le Conseil le 10 mars 2020, adoptant le règlement PC-2915 ;

CONSIDÉRANT qu'une modification au règlement est nécessaire afin de préciser le mode financement d'une portion de la dépense qui y est autorisée ;

CONSIDÉRANT que la Loi permet la modification d'un règlement d'emprunt par résolution lorsque cette modification n'a pas pour effet d'augmenter la charge fiscale des citoyens ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
QUE le règlement d'emprunt PC-2915 soit modifié afin que les articles 2, 3 et 4 de ce règlement se lisent comme suit :

- «2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 4 500 000\$ pour les fins du présent règlement.
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 4 000 000\$ sur une période de vingt (20) ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt de 4 000 000\$, il est, par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur à chaque année.

Afin de financer le reliquat de 500 000\$ de la dépense autorisée au présent règlement, le conseil est autorisé à utiliser une partie non autrement affectée des sommes obtenues au moyen du règlement PC-2765 intitulé Règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 11 415 000 \$ pour des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts, des travaux reliés à la rénovation de

bâtiments et des travaux d'aménagement de surfaces sportives ainsi que la stabilisation de berges, dûment approuvé. »

2020-336

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
DE lever la séance à 20 h 14.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière